

## **Audiovisuel : Normes**

La liste ci-après n'est pas exhaustive et il appartient à l'acheteur public de vérifier la validité des normes en vigueur au moment de l'élaboration du cahier des clauses techniques particulières.

Références : décret n° 84-74 fixant le statut de la normalisation : articles 75 et 272 du CMP.

### **I. Normes de mise en conformité au décret CEM (compatibilité électromagnétique) :**

Norme NF C 91-103-1/EN 55 103-1.

Norme NF EN 55013 : limites et méthodes de mesure des caractéristiques de perturbations électromagnétiques des récepteurs de radiodiffusion et des appareils associés.

Norme NF C 91-103-2/EN 55103-2.

Norme EN 55020 : immunité électromagnétique des récepteurs de radiodiffusion et appareils associés.

### **II. Normes de mesure et de spécifications :**

NF C 97-411 : méthodes pour mesurer et spécifier les performances (généralités).

NF C 94-413 : méthodes pour mesurer et spécifier les performances (amplificateurs).

### **III. Normes d'acoustique :**

NF X 02-207 : grandeur, unités et symbole d'acoustique.

NF S 31-012 : mesure de la durée de réverbération des auditoriums.

NF S 31-990 : évaluation objective de l'intelligibilité de la parole dans les salles de conférence par méthode « RASTI ».

NF S 31057 : acoustique Bâtiment.

### **IV. Normes de sécurité :**

NF C 15-100 et annexes : installations électriques à basse tension.

EN 60-849 : systèmes électroacoustiques pour services de secours.

NF S 32-001 : signal sonore d'évacuation d'urgence.

NF S 61-936 : systèmes de Sécurité Incendie – équipement d'alarme.

### **V. Normes de description :**

NF C 97-202 : système électroacoustique. Système de conférence. Exigences électriques et audio.

NF C 97-298 : équipements et systèmes audiovisuels, vidéo et de télévision. Système audio à cassette.

NF C 97-303 : équipements pour systèmes électroacoustiques – amplificateurs.

NF C 97-305 : équipements pour systèmes électroacoustiques – haut-parleurs.

\*\*NF C 97-045-3 (EN 61603) : transmission de signaux audio et de signaux similaires au moyen du rayonnement infrarouge. Partie 3 : transmission audio pour systèmes de conférence et systèmes similaires.

\*\*NF C 97-230 (EN 61938) : systèmes audio, vidéo et audiovisuels. Interconnexions et valeurs d'adaptation. Valeurs d'adaptation recommandées des signaux analogiques.

#### VI. Normes pour accessoires :

NF C 97-320 : méthode de mesure des caractéristiques des microphones. Prescriptions générales.

NF C 97-405 : enceintes acoustiques. Règles.

NF EN 60268-5 : haut-parleurs.

NF EN 60268-7 : casques et écouteurs.

NF EN 61305-3 : méthodes de mesure et de spécifications des performances des amplificateurs HI-FI.

#### VII. Normes applicables aux câblages :

Normes EN séries 50083 : systèmes de distribution par câbles pour signaux sonores et de télévision (six normes).

Normes UTE C90-480-1 : technologies de l'information, installation de systèmes de câblage, planification de la qualité.

Normes UTE C90-480-2 : technologies de l'information, installation du système de câblage, mise en œuvre d'installation et méthodes pratiques à l'intérieur du bâtiment.

#### VIII. Projets de normes :

Pr NF EN 61290 : six normes s'appliquant aux amplificateurs à fibre optique. La date de clôture est le 5 mai 1998.

Pr NF EN 61280-2-2 : amplificateurs à fibre optique, spécifications de base. Méthodes d'essais pour les paramètres de puissance optique, clôture le 5 mai 1998.

### Détection d'intrusion

NF C 48-265 : détection d'intrusion. Dispositifs d'alarme sonore. Règles générales.

NF C 48-465 : détection d'intrusion. Dispositions d'alarme sonore non filaires et filaires non spécifiques (norme expérimentale).

NF EN 50132-2-1 : systèmes de surveillance CCTV à usage dans les applications de sécurité. Partie 2-1. Caméras noir et blanc.

NF EN 50132-7 : systèmes de surveillance CCTV à usage dans les applications de sécurité. Partie 7. Directives d'application.